

FRAIS D'HOSPITALISATION ET FRAIS MÉDICAUX

M. Knowles:

1. Par province, combien de personnes, au Canada, sont inscrites à des régimes prévoyant le paiement, total ou partiel, des frais d'hospitalisation et relevant de chacune des catégories suivantes: a) régimes maintenus par les autorités provinciales, b) régimes facultatifs, du genre de ceux de la Croix-bleue, c) régimes de sociétés commerciales, d) régimes de sociétés d'assurance, e) régimes du service civil ou d'autres services publics, f) tous autres régimes?

2. Par province et(ou) par catégorie, quelle est la garantie moyenne accordée aux personnes inscrites aux régimes mentionnés à la question n° 1?

3. Par province et(ou) par catégorie, quel est le coût global annuel des primes versées par les personnes inscrites aux régimes mentionnés à la question n° 1?

4. Par province et(ou) par catégorie, quelle somme globale verse-t-on annuellement en frais d'hospitalisation à l'égard des personnes inscrites aux régimes mentionnés dans la question n° 1?

5. Par province, quel est le nombre de personnes, au Canada, qui sont inscrites à des régimes prévoyant le paiement, total ou partiel, des soins médicaux et relevant de chacune des catégories suivantes: a) régimes maintenus par les autorités provinciales, b) régimes facultatifs de soins médicaux payés d'avance, c) régimes de sociétés commerciales, d) régimes de sociétés d'assurance, e) régimes du service civil ou d'autres services publics, f) tous autres régimes?

6. Par province et(ou) par catégorie, quelle est la garantie moyenne accordée aux personnes inscrites aux régimes mentionnés à la question n° 5?

7. Par province et(ou) par catégorie, quel est le coût global annuel des primes versées par les personnes inscrites aux régimes mentionnés à la question n° 5?

8. Par province et(ou) par catégorie, quelle somme globale verse-t-on annuellement pour les soins médicaux à l'égard des personnes inscrites aux régimes mentionnés à la question n° 5?

9. Les réponses aux questions nos 1 et 5 comportent-elles double inscription? Dans le cas de l'affirmative, par province et par catégorie, quel est le nombre global net des personnes inscrites à ces régimes au Canada?

10. A l'égard de l'année la plus récente pour laquelle on possède une statistique, quelle somme globale les personnes inscrites aux régimes mentionnés à la question n° 1 ont-elles dû verser en frais d'hospitalisation en plus du montant versé à leur égard en vertu des régimes auxquels elles étaient inscrites?

11. A l'égard de l'année la plus récente pour laquelle on possède une statistique, quelle somme globale les personnes inscrites aux régimes mentionnés à la question n° 5 ont-elles dû verser pour des soins médicaux, en plus du montant versé à leur égard en vertu des régimes auxquels elles étaient inscrites?

12. A l'égard de l'année la plus récente pour laquelle on possède une statistique, quelle somme globale les Canadiens ont-ils versée annuellement en frais d'hospitalisation, y compris l'ensemble des sommes a) versées par les malades, b) versées en vertu de régimes d'assurance-hospitalisation, c) provenant des fonds publics?

13. A l'égard de l'année la plus récente pour laquelle on possède une statistique, quelle somme globale les Canadiens ont-ils versée annuellement pour les soins médicaux, y compris l'ensemble des sommes a) versées par les malades, b) versées en vertu de régimes d'assurance, c) provenant des fonds publics?

[M. White (Middlesex-Est).]

14. A l'égard de l'année la plus récente pour laquelle on possède une statistique, quelle somme globale les Canadiens ont-ils versée a) pour les soins dentaires et l'achat de dentiers, b) pour les soins de la vue et l'achat de lunettes, c) pour les soins aux malades, d) pour tous les autres frais d'hygiène non inclus dans les questions nos 12 et 13, ni dans les parties a), b) et c) de la présente question, y compris l'ensemble des sommes (i) versées par les malades, (ii) versées en vertu de régimes d'assurance-groupe, c) provenant des fonds publics?

PROGRAMME NATIONAL D'ASSURANCE-SANTÉ

M. Knowles:

1. A combien évalue-t-on actuellement le coût annuel d'un programme national d'assurance-santé qui serait fondé sur les propositions faites par le gouvernement fédéral en 1945?

2. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social possède-t-il tous les éléments et les renseignements qui permettraient d'établir un programme national d'assurance-santé?

3. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social possède-t-il des renseignements sur les programmes d'assurance-santé en vigueur dans d'autres pays? Dans le cas de l'affirmative, à l'égard de quels pays possède-t-il ces renseignements? Ces renseignements sont-ils à la disposition des membres du Parlement?

4. A-t-on consulté les provinces relativement à l'établissement d'un programme d'assurance-santé?

5. Certaines provinces ont-elles fait savoir qu'elles étaient prêtes à établir un programme d'assurance-santé sur une base fédérale-provinciale? Dans le cas de l'affirmative, quelles sont ces provinces?

6. Le gouvernement fédéral a-t-il fait connaître à l'une ou l'autre de ces provinces sur quelle base on pourrait établir un programme d'assurance-santé, afin que les dispositions d'un tel programme puissent être appliquées dans les provinces disposées à les accepter?

7. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les fondements de ce programme?

8. A-t-on revu l'avant-projet de loi, dit Loi sur la santé nationale, présenté à la Chambre des communes le 29 juillet 1944, afin de le rendre conforme aux propositions relatives à l'assurance-santé, faites par le gouvernement fédéral en 1945? Sinon, a-t-on rédigé un autre projet de loi énonçant les dispositions relatives à l'assurance-santé? Quelles sont les dispositions d'un tel avant-projet de loi?

FRAIS D'ALLOCATIONS AUX ANCIENS

COMBATTANTS, DANS L'ÎLE DU

PRINCE-ÉDOUARD

M. Kickham:

Depuis 1946, quelle somme d'argent le gouvernement fédéral a-t-il dépensée dans la province de l'Île du Prince-Édouard au titre des pensions et autres allocations aux anciens combattants et aux personnes à leur charge, y compris les frais d'administration, tels que les traitements et les loyers des bureaux du ministère des Affaires des anciens combattants et du service d'application de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants?

JOURNAUX ET PÉRIODIQUES—TARIF POSTAL

M. Knowles:

1. Quelles personnes, quels groupements et(ou) quels périodiques, s'il y a lieu, ont demandé au Gouvernement de modifier la loi sur les Postes, en vue d'accorder le droit de poster un journal ou un périodique à d'autres endroits que celui de la